



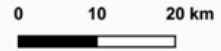
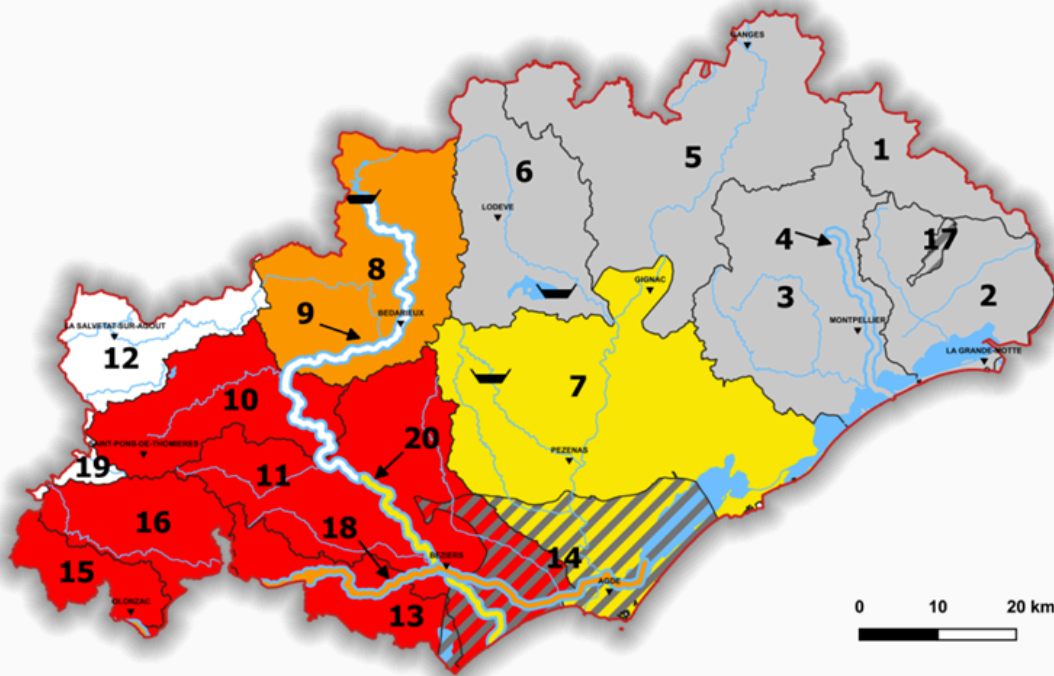
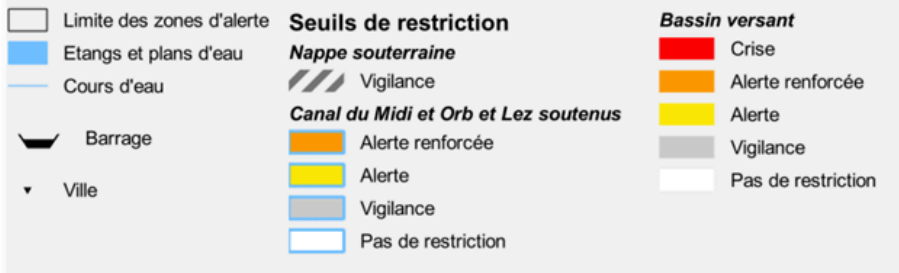
Les brèves
du Verdus
Saint-Guilhem-le-Désert

AU SOMMAIRE:

Sècheresse:

Arrêté préfectoral du 13 septembre 2024:

La sécheresse dans le département de l'Hérault Au 10 septembre 2024



NUMERO	LIBELLE
1	Bassin versant du Vidourle
2	Bassin versant de la lagune de l'étang de l'Or
3	Bassin versant du Lez et de la Mosson hors axe Lez soutenu
4	Axe Lez soutenu, de sa source à son embouchure
5	Bassin versant de l'Hérault amont de la confluence avec la Vis jusqu'à la confluence avec la Lergue
6	Bassin versant de la Lergue
7	Bassin versant de l'Hérault aval de la confluence avec la Lergue jusqu'à l'embouchure
8	Bassin versant de l'Orb de la Source à l'amont de la confluence avec le Jaur hors axe Orb soutenu
9	Axe Orb soutenu à l'aval du barrage des Monts d'Orb jusqu'à Réals
10	Bassin versant du Jaur
11	Bassin versant de l'Orb aval de la confluence avec le Jaur jusqu'à l'embouchure hors axe Orb soutenu
12	Bassin versant de l'Agout
13	Bassin versant de l'Aude aval - Berre et Rieu
14	Nappe des sables de l'Astien
15	Bassin versant de l'Argent double et de l'Ognon
16	Bassin versant de la Cesse
17	Molasses miocènes du bassin de Castries
18	Canal du Midi
19	Bassin versant du Thoré amont
20	Axe Orb aval Réals

En raison de l'absence de pluies significatives depuis le printemps, et de la persistance de niveaux bas à très bas des cours d'eau et des nappes alluviales dans le département, par [arrêté préfectoral du 13 septembre 2024](#), le préfet de l'Hérault a décidé de mettre en place de nouvelles mesures de restriction sur les usages de l'eau.

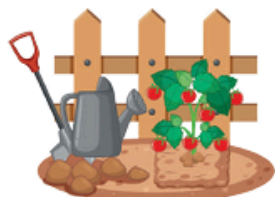
Notre zone passe en niveau "VIGILANCE".

L'infographie ci-dessous résume les restrictions induites par ce niveau:

NIVEAU VIGILANCE

LIMITER les consommations pour **ÉCONOMISER** l'eau

PARTICULIERS



Jardins potagers
(inférieurs à 250 m²)



Stations de lavage



Façades, toitures, et autres
surfaces imperméabilisées



Pelouses, massifs fleuris



Navigation fluviale



Lavage de véhicules par des particuliers
(y compris bateaux de plaisance)

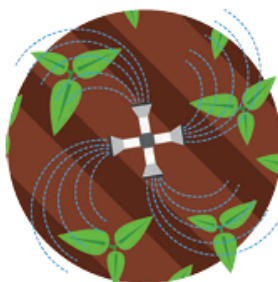


Fontaines



Piscines privées
(plus d'1 m³)

EXPLOITANTS AGRICOLES



Irrigation des cultures



Autres plantations

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

